

**Réunion Extraordinaire**  
**Du Comité d'Hygiène, de Sécurité**  
**et des Conditions de Travail**  
**De GBS Services**

**PROCES VERBAL**

**Lundi 4 Décembre 2017**

**SCP Toulouse**

**Assistaient à la réunion :**

**Direction :**

M. Jean-Loup ROCH  
M. Richard BERTHAULT En visioconférence  
M. Gilles Berrouet

**Membres du CHSCT :**

Mme Kattel CORNIERE Site de Nantes En visioconférence  
M. Alain DUSAUTOIS Site de Nantes  
Mme Evelyne MARCOTTE Site de Dijon Absence excusée  
Mme Jasone MORAN BESSIERE Site de Toulouse  
M. Joël MOUSSAVOU Site de Villeurbanne  
Mme Catherine RIVET Site de Nanterre En visioconférence  
M. Richard STASSI Site de Nanterre En visioconférence  
M. Samuel THEVENIN Site de Lyon Absence excusée

**Représentant syndicaux :**

Estelle AVIET CFTC : En visioconférence  
Alexandre BOUCHET CFE-CGC : Absence excusée  
Laurent MOUTON CGT Absence excusée  
Frédérique PELLERIN CFDT En visioconférence

## ORDRE DU JOUR

1. Suivi du projet de réorganisation du bassin Ouest Finance (actions mises en place dans l'accompagnement des salariés de la comptabilité auxiliaire ; méthode de suivi dans le temps de l'évolution professionnelle des intéressés)
2. Evaluation des risques psychosociaux sur le site de Toulouse.

**La séance est ouverte à 14h00 :**

En introduction de la réunion les membres CHSCT demandent à la direction de ne plus organiser de réunion plénière en visioconférence et ce pour plusieurs :

- Matériel non encore optimum qui rend les échanges et débats très compliqués
- Les salles de visioconférences ne sont pas insonorisées et la confidentialité n'est donc pas respecté
- La raison la plus importante est qu'un des membres du CHSCT à un handicap au niveau de l'audition et ce mode de fonctionnement l'exclu totalement des échanges et débats car il n'entend presque pas la retransmission.

La direction explique que la loi autorise trois réunions en visioconférences par an et qu'elle utilisera cette possibilité.

**1. Suivi du projet de réorganisation du bassin Ouest Finance (actions mises en place dans l'accompagnement des salariés de la comptabilité auxiliaire ; méthode de suivi dans le temps de l'évolution professionnelle des intéressés)**

La direction procède à la lecture du mail de demande de tenue du CHSCT extraordinaire sur Toulouse.

La direction exprime sa surprise sur le sujet et nie avoir été interpellé sur le sujet en local.

La membre du CHSCT basée sur Toulouse rappelle qu'elle est l'initiatrice de réunion locale entre les directions des deux lignes de service et les membres locaux du bassin ouest (Nantes / Toulouse) et donc qu'aucun tabou n'existe en local.

La direction informe que les fiches de poste ont été envoyé, le déménagement des équipes est en prévision et les entretiens ont tous été réalisé. Les membres du CHSCT soulignent que toutes ces actions n'ont été mené qu'après la demande de CHSCT extraordinaire, la direction n'est pas d'accord.

Les membres du CHSCT souhaitent connaître le calendrier prévisionnel de l'arrivée du dossier Axima intérim qui finalisera la mise en place de la réorganisation de l'équipe comptabilité auxiliaire. La direction refuse de donner un calendrier, en effet si le projet est arrêté à ce jour c'est par la volonté du client Axima qui a stoppé la mise en place de « pixid » (logiciel de la comptabilité intérim).

Les membres du CHSCT rappel que l'équipe de comptabilité auxiliaire a déjà dû affronter deux réorganisations suite à la perte des activités note de frais et à la robotisation des encaissements clients, ces salariés ont donc besoin de sérénité et pour cela une vision claire à moyen terme est extrêmement importante.

Les membres du CHSCT demandent qui seront là où les personnes qui seront chargé du suivi des demandes de formation et/ou de mobilité de l'équipe concernées par la réorganisation ; la direction répond que M. Roch et M. Berthault seront en charge du suivi de l'équipe.

A ce jour ils ont traité les deux demandes qu'ils ont reçue lors des entretiens individuels.

Pour en finir sur le point 1 de la réorganisation, les membres du CHSCT aimeraient entendre les nombreux invités de la direction (tous les responsables des sites) sur leur ressenti sur le sujet.

Les responsables ne pensent pas que les salariés soient démotivés, ils regrettent que les salariés ne s'expriment pas de la même façon lorsqu'ils sont avec leurs responsables et les IRP.

Les membres du CHSCT pensent qu'il y a une fracture de communication entre les salariés et la direction et qu'il est important de renouer un dialogue franc et serein. Encore une fois la direction n'est pas d'accord.

## 2. Evaluation des risques psychosociaux pour le site de Toulouse

Aucun plan d'évaluation des RPS n'est établi ni en prévision à l'heure actuelle par la direction.

La séance est levée à 15h29.

La Secrétaire  
Catherine Rivet  
Rivet